

CONSEIL/EMPLOI/FORMATION : Le dispositif "Mon Conseil en Evolution Professionnelle" en progression constante

Après une forte augmentation durant l'épidémie de Covid-19 (+ 46,13%), période qui a fragilisé l'emploi et incité beaucoup d'actifs à remettre en perspective leur situation professionnelle, pour la 3e année consécutive le bilan de l'action menée par l'opérateur du Conseil en évolution professionnelle dans la [REGION GRAND EST](#) / T : 03.88.15.67.68, Mon conseil en évolution professionnelle, affiche une nette progression. Ainsi, en 2022, ce sont 11 900 personnes (sur un total national de 155 709) qui ont pu bénéficier de ce service sur la région (contre 7459 en 2020 et 10 900 en 2021, soit une hausse sur trois ans de 59,54%), pour un taux de satisfaction de 94% (un chiffre stable par rapport à 2021, la moyenne nationale étant à 91%). Parmi les motifs de sollicitation invoqués par les bénéficiaires : la volonté de changer de métier ou de secteur professionnel (à 59,3%) et l'envie de créer ou reprendre une entreprise (à 19,9%) arrivent en tête (voir graphique ci-contre).

<https://www.mon-service-cep.fr/region/grandest>